

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain
Conception ESSEC/HEC Paris
Session 2025

1 – Le sujet

Les fractures sociales affectent-elles la réalisation des équilibres économiques ?

2 - Analyse des résultats

Le **nombre des candidats** s'élève à **2 943**, contre 2 722 en 2024, soit en augmentation de 8 %.
La **moyenne** est de **10,67** identique à celle de 2024. L'**écart-type** est de **3,63** (3,39 en 2024).

La **répartition des notes** est la suivante :

Notes	Effectifs (2025)	% (2025)
]16; 20]	193	6,6
]14; 16]	276	9,4
]12; 14]	443	15
]10; 12]	547	18,6
]8; 10]	555	18,9
]6; 8]	600	20,4
]0; 6]	329	11,1
	2 943	100

Quatre constats peuvent d'emblée être effectués :

- la **moyenne** est relativement élevée, preuve que les prestations des candidats sont globalement honorables. Le jury reconnaît les mérites des étudiants à élaborer des dissertations de qualité sur ce sujet après deux ans de classes préparatoires

- la **dispersion globale des notes** est importante, le spectre entier de l'évaluation ayant été utilisé (de 0 / 20 à 20 / 20). Cette année, l'écart-type est également élevé, ce qui traduit des performances très disparates entre les candidats ainsi qu'une bonne discrimination du sujet

- 59 % des copies ont une **note strictement supérieure à 10** (1 728 sur 2 943), ce qui constitue, à un concours sélectif, un résultat très acceptable, et 649 copies ont une note

supérieure ou égale à 14 / 20 ; 16 % des copies ont une note supérieure ou égale à 15 / 20. Mieux encore, cette année, seize 20, trente-cinq 19, cinquante-cinq 18 et soixante-sept 17 ont pu être attribués ; le jury s'en félicite

- ce qui frappe également lors de cette session est la très grande proportion de notes faibles (31,5 % ont une note inférieure ou égale à 8 / 20), ce qui a de quoi inquiéter. Plus encore, plus d'une copie sur 10 a une note inférieure ou égale à 6 / 20, note attribuée à des copies très fragiles sur le fond (quatre copies sont blanches). Le jury s'interroge sur les raisons de telles défaillances.

3 - Analyse du sujet

Le sujet s'inscrit dans l'entièreté du programme d'ESH des deux années, et conduit le candidat à mobiliser un nombre important de thèmes traités au cours de ces deux ans, tant en économie qu'en sociologie, subsidiairement en histoire ; plus précisément, le sujet est directement ancré au programme par les modules suivants :

- Les fondements de l'économie et de la sociologie
- Croissance et développement
- Mondialisation économique et financière
- Déséquilibres, régulation et action publique.

En conséquence, les prestations des candidats pouvaient se caractériser par leur grande diversité, les étudiants allant le plus souvent être amenés à privilégier certains des items du programme pour construire leurs dissertations. Quoiqu'il en soit, toutes sont évaluées en fonction de critères objectifs communs :

- une définition claire et précise des termes du sujet
- la cohérence de l'argumentation tout au long de la copie
- la mobilisation d'analyses économiques et sociologiques appropriées au sujet
- la rigueur du raisonnement
- la qualité rédactionnelle...

La complexité du sujet - revendiquée par HEC Paris et l'ESSEC - pouvait être levée par une **analyse des mots-clés du sujet**. Certes, le terme de « **fractures sociales** » n'est pas défini précisément en économie ou en sociologie ; sa compréhension n'est cependant pas de nature à poser problème : l'idée de fracture implique en effet une notion de conflictualité, de ruptures entre certaines catégories en incluant également une réflexion sur les divergences d'intérêts entre ces catégories, voire même une opposition de visions du monde ou l'absence d'un espace de discussion possible, et ne peut se réduire en aucun cas aux seules inégalités économiques et sociales ; on pouvait également faire appel à la notion de polarisation. Cette approche a une conséquence dans le traitement du sujet puisque les meilleures copies ont pu évoquer les problèmes de répartition.

Les candidats pouvaient présenter ici l'existence d'inégalités majeures sur le marché du travail, quant aux revenus, aux patrimoines, à l'accès aux services publics, dont à l'éducation

et à la santé... Deux dimensions intéressantes pouvaient être abordées opportunément, et l'ont été dans certaines copies :

- les fractures territoriales : elles ont été le plus souvent abordées à travers le prisme des inégalités internes aux pays développés et aux pays en développement, résultant de la dynamique de la mondialisation, voire en lien avec les déséquilibres extérieurs tels que la perte de compétitivité-prix et la désindustrialisation, ou au contraire les excédents commerciaux liés à l'insertion des économies en développement dans les échanges internationaux, parfois au niveau de la demande intérieure et de l'épargne. Les mouvements sociaux de grande ampleur, tels que celui des « gilets jaunes » ont été abordés par quelques candidats, et mis en relation avec la dépendance à la voiture du fait de distances importantes domicile-travail et l'éloignement géographique des bassins d'emploi et des services publics

- les fractures intergénérationnelles : celles-ci, trop rarement abordées, renvoient pourtant à des débats fondamentaux tels que le financement des dépenses de retraite (et plus généralement des dépenses sociales), l'équilibre des comptes publics et surtout le financement à long terme ou à très long terme de la transition écologique (financée principalement par des mesures fiscales, la transition environnementale apparaît économiquement et socialement clivante car elle dépend étroitement des revenus individuels, des patrimoines, des lieux de résidence...).

Au-delà, on pouvait aussi évoquer d'autres types de fractures sociales comme les fractures de genre ou encore les fractures identitaires.

L'éclairage historique, comme les éléments de comparaison internationale, pouvaient donner du relief à l'introduction en montrant qu'au XIXe siècle, tout comme au XXe siècle (entre-deux-guerres, mai 1968, fin des 30 Glorieuses...), la relation entre fractures sociales et équilibres économiques était déjà discutée. À ce titre, évoquer grâce à la mobilisation d'exemples historiques précis pris particulièrement dans le cas français que les fractures sociales se sont transformées au fil du temps et que la polarisation sociale et les conflits de répartition ont affecté les équilibres (entre l'épargne et l'investissement, sur le marché du travail, sur les finances publiques...) était pertinent. Quant à l'actualité, elle offrait des cas concrets de cette tension, tant en France qu'à l'étranger (pays développés, mais aussi pays en développement et pays émergents) ; encore fallait-il les replacer dans le cadre strict du sujet posé.

Dans le domaine de la sociologie, le concept de fracture sociale renvoyait à la sociologie du conflit et de l'intégration, au défaut de confiance des citoyens à l'égard de l'action publique, à la nature du capitalisme lui-même, ou plus généralement encore aux politiques sociales.

Le terme d' « **équilibres économiques** » est très ouvert, et peut se comprendre de deux manières différentes :

- à un niveau macroéconomique tout d'abord, ce qui dans ce sujet est la dimension privilégiée : les références au « carré magique » apportaient aussi quatre équilibres... et autant de déséquilibres ; mais l'équilibre macroéconomique clé est celui de l'épargne et de l'investissement, que l'on tire de la comptabilité nationale et de l'équation emplois-ressources

- à un niveau microéconomique ensuite : on parle ainsi d' « équilibre de marché », ce qui renvoie aux approches en termes d'équilibre partiel, d'équilibre général mais aussi du bien-être à travers par exemple l'optimum de Pareto.

L'idée principale est ici de comprendre comment les différentes fractures sociales ont un effet sur ces différents équilibres, et notamment sur la réalisation de ces équilibres (ce qui suppose que l'on analyse le processus qui conduit à ces équilibres).

Le verbe « **affecter** » traduit l'impact d'un phénomène ou d'une action sur quelqu'un ou quelque chose. En conséquence, le sujet laisse à penser - mais le candidat doit en démontrer la véracité ou non - que les fractures sociales influencent la réalisation des équilibres économiques, ceci positivement ou négativement.

Problématiser le sujet est le défi majeur de l'épreuve de dissertation pour les candidats. Le jury souhaite rappeler que le travail de problématisation se comprend et s'apprécie comme une véritable mise en tension des enjeux du sujet, mise en tension pouvant se traduire par une ou plusieurs interrogations, à condition toutefois que ces dernières soient d'une part cohérentes en permettant d'appréhender le sujet dans toute sa complexité, et d'autre part effectivement traitées dans le cadre du développement. La problématique n'est pas le sujet, et suppose un travail de reformulation qui ne peut être fait qu'à l'issue d'une définition des termes du sujet et d'une réflexion sur les mécanismes socio-économiques qui lient les deux termes centraux du sujet entre eux, « fractures sociales » et « équilibres économiques ». Ces différents aspects, étayés par des exemples bien choisis ou des références opportunes, conduisent alors à montrer tout à la fois l'intérêt du sujet, sa portée et comment le sujet est appréhendé et approprié par les candidats. Certains pouvaient ainsi dissocier court terme et long terme, d'autres montrer qu'il existe des impacts négatifs mais qui sont toutefois limités... Quoi qu'il en soit, le lecteur « entre » dans la copie avec plaisir dès lors qu'il se sent « pris en main » adroitement, de manière pertinente et surtout que la lecture lui apporte une analyse solide du sujet.

Une fois la problématique développée, l'annonce du plan s'impose alors comme une évidence, et doit être plutôt courte.

Le jury souhaite insister sur le fait qu'il ne corrige pas les copies à partir d'un « corrigé type » auquel il faudrait se rapporter et les candidats se rapprocher. Il valorise les copies qui ont une argumentation solide et explicite, une démonstration incontestable (si possible appuyée sur des références scientifiques ou sur des données statistiques précises) mais également un sens critique aigu quant aux outils mobilisés. En ce sens, convoquer les travaux d'auteurs en relation directe avec le sujet permettrait de densifier l'analyse proposée par le candidat. On peut par exemple évoquer les auteurs suivants :

- J. Stiglitz, Le prix de l'inégalité, 2012
- F. Bourguignon, La mondialisation de l'inégalité, 2012
- D. Acemoglu et J. Robinson, Why Nations Fail ? 2012
- T. Piketty, Le capital au XXIème siècle, 2013
- OCDE 2015, Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous.
- X. Jaravel, Marie Curie habite dans le Morbihan, 2023
- J. Fourquet, L'archipel français, 2019
- David H. Autor et David Dorn, J.M. Keynes, Dani Rodrik, Yann Algan, P. Aghion, Luc Boltanski et Ève Chiapello, Case et Deaton, Marx, Durkheim, Paugam, Castel, Chauvel ou encore Peugny...

4 - Analyse des copies

Le sujet est apparu discriminant, et a permis d'identifier - ce qui est l'objectif - les bonnes et très bonnes copies. D'une manière générale, le sujet a été compris, les termes du sujet dans l'ensemble définis, les concepts et les théories utilisés assez bien maîtrisés, la réflexion, l'argumentation et le fil directeur de la pensée très corrects. A la différence des sessions précédentes, il y a eu peu de contresens, d'erreurs majeures de fond (si ce n'est assez souvent sur l'évolution des inégalités des revenus en France). Le jury s'en félicite.

Cependant, le jury souhaite souligner les difficultés auxquelles ont été confrontés les candidats. Celles-ci sont de plusieurs natures :

- **difficultés à délimiter les termes du sujet** : peu de candidats ont vraiment réfléchi à la différence entre inégalités économiques et fractures sociales, même si quelques conflits ou mouvements sont évoqués (gilets jaunes, situation américaine, prolifération des partis populistes...). En ce qui concerne les équilibres économiques, de trop nombreux étudiants s'abstiennent de définir ce concept, et se limitent à l'évocation de quelques grandeurs macro-économiques (écart de production, niveau de la dette française, déséquilibres extérieurs...). Au-delà, le jury a noté que quand bien même les termes du sujet étaient définis (ce qui est l'un des critères imposés par la méthodologie), la définition ne servait que rarement à l'élaboration d'une réflexion et d'une argumentation ; il semble ainsi, que pour de nombreux candidats, la définition soit davantage vue comme un critère conventionnel que comme un « tremplin » servant la compréhension du sujet et sa mise en tension. De même, de nombreux candidats évoquent l'hétérogénéité des fractures sociales (comprises comme inégalités) en termes de genres, de territoires, de ressources économiques, de ressources culturelles, etc. mais la réflexion ne porte ensuite que sur le seul aspect économique ; tout choix se doit d'être justifié

- **difficultés à problématiser et à relier les termes du sujet entre eux** : de nombreux candidats peinent à problématiser leurs dissertations, ceci essentiellement en raison d'un manque de réflexion préalable ; les pistes prises les conduisent alors par exemple à montrer que les équilibres ou déséquilibres ne dépendent pas des fractures sociales, mais de la valeur de la monnaie, de l'indépendance de la banque centrale (ce qui n'est pas le sujet), à faire des développements non justifiés sur la légitimité des fractures sociales, sur la cause de la présence d'inégalités en France ou ailleurs

- **difficultés à argumenter de manière scientifique** : le jury regrette que trop de copies soient une succession d'auteurs (avec des erreurs parfois sur les titres ou les dates d'ouvrages connus...) et dont les propos sont à peine évoqués ; cela donne un côté très superficiel à la réflexion, et conduit même les candidats à dériver et parfois à faire des erreurs d'attribution (par exemple, l'analyse de Marx pouvait être mobilisée ici mais peu de copies reprennent un vocabulaire précis - surtravail, plus-value... - expliquant comment les contradictions internes du capitalisme peuvent aboutir à des crises de surproduction). Une autre erreur souvent commise provient du fait que le candidat ignore les aspects méthodologiques qui sous-tendent les concepts utilisés (par exemple la courbe de Kuznets, que l'on peut mobiliser dans le sujet, mérite d'être traitée comme une relation purement statistique, donc relative, et non comme une évidence absolue). Plus encore, certains candidats « tordent » la pensée des auteurs cités pour que leurs arguments soient mobilisables sur le sujet. De même, la dissertation ne peut être la

récitation de fiches de cours, agrégées les unes aux autres, sans grande pertinence et surtout sans véritable liaison

- **difficultés à utiliser de manière pertinente l'analyse graphique** : de nombreuses copies mobilisent dans le raisonnement les modèles IS-LM, IS-LM-BP et OG-DG, mais les graphiques qui s'y rapportent sont parfois incomplets (on oublie d'en présenter l'abscisse ou l'ordonnée), faux, ou sans lien direct avec le sujet. La mobilisation dans les copies d'équations ou de représentations graphiques constitue une valeur ajoutée, mais à la condition cependant que celles-ci soient rigoureusement présentées mais aussi qu'elles accompagnent un raisonnement sans s'y substituer (le graphique ne prouve rien par lui-même !) et qu'elles s'inscrivent dans une argumentation pertinente par rapport au sujet. La pertinence du raisonnement souffre beaucoup de ces approximations.

Au-delà des imperfections de fond qui viennent d'être succinctement évoquées, le jury souhaite avec force souligner deux points importants :

- l'écriture parfois illisible, qui rend la lecture non seulement difficile mais surtout hachée ; le candidat ne doit pas oublier qu'il n'écrit pas pour lui-même, mais pour un correcteur qui l'évalue

- les importantes défaillances dans l'orthographe, et parfois même dans la syntaxe, qui se retrouvent dans la majorité des copies ; parfois, les fautes étaient telles qu'elles nuisaient au fond. Le jury rappelle ici que cette épreuve est un élément d'un processus de sélection de futurs managers qui auront la nécessité de communiquer avec efficacité par écrit tout au long de leur carrière.

A l'inverse, les **meilleures copies** sont celles qui apportent une réponse forte au sujet, en tenant des propos clairs, utilisant des ressources variées (analyses de références, statistiques, culture historique...) exploitées de manière rigoureuse. Ces copies maîtrisent incontestablement les codes de la dissertation : les introductions sont longues et bien structurées, les termes du sujet correctement abordés et la problématique pertinente...Elles sont plaisantes à lire !

De très hautes notes ont été attribuées à des plans très différents, ce qui confirme bien le fait que le jury a été ouvert et sensible à toute démarche dès lors qu'elle était justifiée par une problématique cohérente, explicitée, argumentée. Le jury a ainsi eu le plaisir de lire et d'évaluer des copies très différentes quant à leurs structures et à leurs contenus parmi lesquelles on peut retenir les plans suivants :

- **Plan 1** :

I. Les fractures sociales semblent avoir des effets minimes voire nécessaires sur la réalisation des équilibres économiques.

II. Mais les fractures sociales nuisent qualitativement et quantitativement à la réalisation d'objectifs macroéconomiques de court et long terme.

III. Il semble alors nécessaire de repenser l'action étatique pour garantir un optimum social et économique face aux défis contemporains.

- Plan 2 :

I. Si l'on peut penser que les fractures sociales n'affectent pas les équilibres économiques, du moins pas directement ...

II. ... en réalité elles affectent à la fois les équilibres microéconomiques et macroéconomiques...

III. ... que les pouvoirs publics peuvent gérer.

- Plan 3 :

I. Les fractures sociales peuvent affecter négativement les équilibres économiques.

II. Mais cet impact reste limité puisque certains pays restent très dynamiques malgré de fortes fractures sociales.

- Plan 4 :

I. L'influence des fractures sociales a été historiquement et théoriquement négligée.

II. Les fractures sociales sont surveillées car elles peuvent équilibrer ou déséquilibrer la situation économique.

III. Les fractures sociales s'accroissent actuellement ce qui oblige à réfléchir à de nouveaux équilibres économiques souhaitables.

- Plan 5 :

I. Les fractures sociales nuisent directement aux équilibres économiques.

II. Les inégalités peuvent être favorables à la croissance.

III. Dans le cas français, les fractures sociales conduisent à des politiques qui entravent la compétitivité.

Le jury a été amené à évaluer les copies en fonction d'un barème structuré de la manière suivante :

- note inférieure à 5 : copie inachevée, totalement hors sujet, ou démontrant une maîtrise très insuffisante des connaissances de base

- note entre 6 et 9 : une problématisation trop partielle, un plan qui ne permet pas de répondre efficacement au sujet et des confusions ou des manques trop importants

- note entre 10 et 14 : un plan correct, des connaissances de base maîtrisées, mais une argumentation qui s'éloigne parfois du sujet et/ou des explications qui manquent de précision

- note supérieure ou égale à 15 : une problématisation efficace, un plan cohérent et une démonstration qui s'appuie sur des références riches et variées.

Ce barème est cependant indicatif, mais aussi quelque peu évolutif lorsqu'il apparaissait souhaitable de « gonfler » telle ou telle note pour la différencier véritablement des autres (ceci a principalement été le cas pour des copies de qualité dont les notes ont été poussées par exemple à 19 ou 20/20).

5 - Propos conclusifs

La session 2025 a donc été globalement satisfaisante, tout en révélant cependant des points d'amélioration / perfectionnement potentiel pour les prochaines sessions. Le jury s'en félicite et espère surtout très vivement que les candidats à venir se saisiront de toutes les remarques présentes dans ce rapport afin d'améliorer les prestations. Prendre en compte les remarques citées et suivre les conseils prodigués est une garantie d'avoir une note très honorable à cette épreuve.